



## **SESSION 2024**

### **AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS**

#### **Adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur**

**SOUS RESERVE D'OUVERTURE DANS L'ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS**

Prise de poste, dans l'académie, au 1<sup>er</sup> septembre 2024

Pour vous inscrire, vous devez au plus tard le jour de la première réunion de la commission chargée de la sélection des dossiers des candidats :

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un autre état membre de la communauté européenne ou partie à l'accord sur l'espace économique européen,
- Jouir de vos droits civiques,
- Ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- Être en position régulière au regard des obligations du service national,
- Justifier des conditions d'aptitude physique requises.

Aucune condition d'âge, de diplôme ou d'expérience professionnelle n'est exigée des candidats.

**Inscription, par internet,  
sous réserve de remplir les conditions requises :**

**<http://www.education.gouv.fr/siac3>**

**du mercredi 14 février 2024 à 12 heures  
au jeudi 14 mars 2024 à 12 heures**

Les candidats établissent un dossier de candidature comportant les pièces suivantes :

- une lettre de candidature
- un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

**Ce dossier est à téléverser dans l'application CYCLADES au plus tard le 18 mars 2024.**

Ce recrutement s'effectue en deux phases par la voie de commissions de sélection :

1. Examen des dossiers par une commission qui procède à la sélection des candidats
2. Audition par la commission des candidats sélectionnés

A l'issue des auditions, la commission arrête la liste des candidats aptes au recrutement qui pourront être nommés dans l'académie en qualité de stagiaire dans le corps concerné.



**L'INSCRIPTION À UN CONCOURS EST UNE DÉMARCHE INDIVIDUELLE.  
IL APPARTIENT AUX CANDIDATS DE S'INSCRIRE PAR EUX-MÊMES.**

**Aucune modification d'inscription, ne peut être acceptée postérieurement  
au jeudi 14 mars 2024 à 12 h 00.**